

## Réalisation



## Avec le soutien de



# COMMENT MENER UN PROJET TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

## FORMATIONS-ACTIONS (2 jours consécutifs) • Paris (75) • St Brieuc (22)

### PRESENTATION

Par ses impacts transversaux, l'agriculture biologique est une opportunité pour le développement des territoires et réciproquement, les collectivités locales disposent des compétences et outils de planification pour développer l'agriculture bio dans le cadre de leurs politiques territoriales de développement durable. Forte de ces constats, la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique, en partenariat avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et l'Association des Maires de France, a élaboré un [portail documentaire](http://www.devlocalbio.org) ([www.devlocalbio.org](http://www.devlocalbio.org)) visant à promouvoir et accompagner la transversalité dans les projets de développement territorial de l'agriculture biologique. Ce portail est composé de : [monographies](#) de territoires, fiches [outils](#), fiche de [recommandations](#) méthodologiques, fiches [actions](#), et plus largement de [ressources documentaires](#).

Par ailleurs, la FNAB anime un [réseau de sites pilotes Eau et Bio](#) depuis 2010. L'analyse de ces dynamiques territoriales a permis de mettre en lumière plusieurs leviers d'actions sources de développement de la bio sur les zones à enjeu eau. Le [Dialogue Territorial](#) est l'un des outils privilégiés sur ces territoires. Le sujet est encore « neuf » mais les demandes des acteurs territoriaux se démultiplient pour co-construire des projets agricoles de territoire. C'est ce qui conduit la FNAB à proposer ces nouvelles sessions de formation à destination des chefs de projets et animateurs territoriaux des collectivités et de territoires de projet.

À travers des exemples concrets de collectivités, ces formations-actions entendent faciliter les démarches des acteurs de territoire, tout au long de leur projet. La vocation de ces formations est de fournir des éléments de réflexion et de méthode, quant aux questionnements suivants :

- Quelles sont les spécificités d'un projet de développement de l'agriculture biologique (AB) et comment les prendre en compte ?
- Comment mobiliser les parties prenantes, et notamment le monde agricole, pour un projet de territoire partagé par tous ?
- Sur quelles méthodes de gestion de projet ou d'animation s'appuyer ?
- Comment mettre en place et articuler l'évaluation de la mobilisation des parties prenantes et celle du programme d'actions ?

### CONTENU PREVISIONNEL ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

#### Introduction : définir l'agriculture biologique

##### Objectifs pédagogiques :

- Identifier les représentations
- Distinguer les faits des opinions
- S'approprier la définition de l'agriculture biologique

#### Module 1 : Comprendre les enjeux du développement de l'AB pour mon territoire

##### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les contributions de l'AB pour répondre aux objectifs de son territoire
- Avoir une approche transversale du développement de l'AB
- Savoir justifier l'intérêt d'un plan de développement de l'AB pour son territoire

#### Module 2 : Piloter mon projet de développement de l'AB

##### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux d'une gouvernance partagée au sein de la collectivité
- Intégrer les enjeux de la coopération territoriale
- Connaître les grands principes de la réforme territoriale et son impact sur les projets agricoles et ruraux

### **Module 3 : Repérer les acteurs concernés par le projet**

#### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la diversité d'acteurs concernés par le projet
- Savoir identifier les bonnes personnes
- Mieux connaître les acteurs agricoles pour mieux les mobiliser

### **Module 4 : Savoir mobiliser les parties prenantes**

#### Objectifs pédagogiques :

- S'appropriier le concept du dialogue territorial
- Se positionner entre l'animateur et l'expert
- Les outils de l'animateur

### **Module 5 : Ecrire votre projet**

**Moyens pédagogiques : études de cas concrets, apports théoriques, mises en situation, ITW, etc.**

#### **Informations complémentaires**

---

**Durée :** 2 jours consécutifs (9h-17h30)

**Public :** Elus et agents de collectivités, chefs de projets, animateurs territoriaux des collectivités et des territoires de projet

**Nombre de places :** 15 à 20 places

#### **Dates et lieux**

- **lundi 2 et mardi 3 novembre à Paris (à la FNAB, 40 rue de Malte, 75011 Paris)**
- **lundi 23 et mardi 24 novembre à Languieux (22) en Bretagne (à la salle de la terrasse du point-virgule, 9 rue St Pern, 22360 Languieux)**

**Intervenants :** Sylvain ROUMEAU (FNAB), SIMON HALLEZ (GABNOR)

**Coût :** 350 euros (repas du midi inclus). Une partie du coût de cette formation est prise en charge par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (St Brieuc) ou l'Office National des Eaux et des Milieux Aquatiques (Paris). Par conséquent, nous ne demandons qu'une participation d'un montant de **350 € par personne**<sup>1</sup> pour les 2 jours de formation.

**Inscription et informations complémentaires :** Sylvain Roumeau • FNAB • 01.43.38.23.01 • [sroumeau@fnab.org](mailto:sroumeau@fnab.org)

**Pour en savoir plus sur les actions de la FNAB sur le dialogue territorial, sur Eau & Bio et le développement local :** [www.devlocalbio.org](http://www.devlocalbio.org) • [www.fnab.org](http://www.fnab.org) > nos actions > eau

---

<sup>1</sup> Sont compris : les repas du midi, les frais pédagogiques et la remise des supports pédagogiques. Ce prix ne comprend pas : les frais de déplacement des stagiaires, leur hébergement durant la formation (une liste d'hébergement pourra vous être envoyée sur demande), le repas du soir.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**Coupon réponse, à retourner impérativement avant le 15 octobre 2015 (session de Paris) ou le 30 octobre (session de St Brieuc)<sup>2</sup> par :**

- Email : sroumeau@fnab.org
- Courrier : Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, 40 rue de Malte, 75011 Paris

**Nom :**

**Prénom :**

**Structure :**

**Fonction :**

**Adresse :**

**Téléphone (fixe, portable) :**

**Mail :**

---

**Cochez et rayer les mentions inutiles :**

- Je m'inscris à la formation des 2 et 3 novembre à Paris et je joins mon règlement de 350€ / je réglerai mes frais d'inscription de 350 € à réception de la facture<sup>3</sup>
- Je m'inscris à la formation des 23 et 24 novembre à St Brieuc et je joins mon règlement de 350€ / je réglerai mes frais d'inscription de 350 € à réception de la facture<sup>4</sup>

---

**Afin de préparer les sessions, merci de répondre aux questions suivantes :**

Avez-vous des réflexions ou un retour d'expérience à partager ?  
Quelles difficultés particulières rencontrez-vous dans votre projet ?  
Quelles sont vos attentes concernant ces deux jours de formation-action ?  
Quels points souhaitez-vous voir abordés ?

Des questions complémentaires vous seront éventuellement envoyées lors de votre inscription.

---

<sup>2</sup> Si le nombre d'inscrits s'avère insuffisant, la FNAB se réserve la possibilité d'annuler la formation (au plus tard 15 jours avant la date prévue).

<sup>3</sup> Si vous réglez par mandat administratif, merci de préciser : Adresse de facturation, Nom de la société, Numéro de SIRET